RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE
-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation
de région académique
à la formation professionnelle
initiale et continue

Délégation de Région Académique à la
Formation Professionnelle Initiale et Continue
DRAFPIC
Affaire suivie par : Cyrielle ZAAFANE
Tél : 02 38 83 48 48
Mél : positionnement@ac-orleans-tours.fr
Rectorat Orléans-Tours
21 rue Saint Etienne
45043 Orléans Cedex 1

DEMANDE DE POSITIONNEMENT RÉGLEMENTAIRE « Formule simplifiée BAC PRO »

Pour les scolaires uniquement :

Élève sortant de Seconde Générale, Seconde Technologique ou Seconde Professionnelle avec changement de filière (spécialité) ou titulaire d'un CAP (autre filière).
Textes officiels consultables sur le site www.legifrance.gouv.fr : Arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement réglementaire.

ATTENTION :
Quelle que soit la décision de positionnement, le candidat reste soumis à la passation des épreuves prévues par la réglementation en vigueur, sauf cas de **dispense ou de bénéfice d'épreuves accordé par la Division des Examens et Concours (DEC).**

Procédure

- ✓ Le dossier de positionnement est à télécharger par l'établissement sur le site : https://www.ac-orleans-tours.fr/positionnement-121498

- ✓ L'établissement doit :

  1) Fournir le dossier de demande de positionnement à l'élève dès la rentrée de septembre. **La date limite d'envoi du dossier est fixée, pour l'année 2026-2027, au 27 novembre de la première année de formation.**

  2) Aider l'élève à compléter le dossier et s'assurer que **tous les justificatifs** soient présents et **conservés en copie dans son dossier administratif de l'établissement :**

     - dossier de positionnement complété
     - certificat de scolarité
     - copie des bulletins de l'année précédente
     - copie des diplômes obtenus ou relevés de notes (si non obtenu)

  3) Vérifier que le dossier soit signé par le candidat et le Chef d'établissement avant **d'envoyer la page 2 uniquement par mail** à l'adresse suivante : positionnement@ac-orleans-tours.fr

- ✓ La procédure de demande de positionnement étant entièrement dématérialisée, tout dossier envoyé par courrier sera automatiquement retourné et non validé.

- ✓ La notification sera retournée par mail à l'établissement dans un délai de 8 semaines.

RÉGION ACADÉMIQUE
CENTRE
-VAL DE LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation
de région académique
à la formation professionnelle
initiale et continue

DEMANDE DE POSITIONNEMENT RÉGLEMENTAIRE
« Formule simplifiée BAC PRO »

Durée de la formation	☐ **1 AN**	☐ **2 ANS**
Durée des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)	**10 SEMAINES**	**14 SEMAINES**

ÉTABLISSEMENT DISPENSANT LA FORMATION : Public : ☐	Privé : ☐	
Nom et adresse complète :		
Contact :		
Tél :	Mél. :	

CANDIDAT : Madame ☐	Monsieur ☐	
NOM d'usage :		
NOM de naissance :		
Prénom :		
Né(e) le :	à :	Pays :
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Tél :	Mél. :	

ANNÉE PRÉCÉDANT L'ENTRÉE EN FORMATION : (2nde Générale, Techno, Pro ou CAP…) :	
Intitulé:	
Diplôme(s) obtenu(s) :	

DIPLÔME PRÉPARÉ : Bac Professionnel (BCP ou BAC PRO) :			
Intitulé:			
Classe :		Début de la formation :	Fin de la formation :

ATTESTATION :	
Je certifie sur l'honneur être en possession d'une copie des **pièces justificatives*** dans le dossier administratif du candidat scolarisé **dans mon établissement.** Date : Signature et cachet du chef d'établissement :	Je certifie sur l'honneur, l'exactitude de renseignements portés dans le dossier. Date : Signature du candidat :

* Copie de la demande de positionnement complétée et signée, certificat de scolarité, bulletins de l'année précédente, copies diplômes cités ou relevés de notes si diplômes non obtenu.